

Recyclage S.S.I.A.P. 2 (Chef d'équipe)

(Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes)

Accès à la formation - Prérequis

- Titulaire du diplôme S.S.I.A.P.2 pouvant justifier de 1607 h d'activité sur les 36 derniers mois et titulaire du PSC1 (moins de 2 ans) ou du SST ou du PSE 1, en cours de validité.

Objectif de la formation

Maintien des connaissances et obligation de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.
> Recyclage triennal obligatoire pendant l'emploi.

Contenu de la formation

- Prévention :** **4 heures**
Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité du public.
- Moyens de secours :** **2 heures**
Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours :
- Agents extincteurs et moyens d'extinction
- SSI
- Gestion du PC sécurité :** **3 heures**
Gestion d'une alarme, d'une alerte et réception des secours
Gestion d'une évacuation
Compte rendu à la hiérarchie
- Organisation d'une séance de formation :** **2 heures**
Formation des agents de l'équipe :
- Les méthodes pédagogiques :
Pratique de l'animation
Déroulement chronologique d'une séance
- L'équipe de sécurité :** **3 heures**
Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité :
- Organiser l'accueil d'un nouvel agent
- Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
- Gérer les conflits
- Gestion des documents administratifs

Méthodes pédagogiques

Alternance des apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation avec méthodes directives et participatives.

FILIERE PREVENTION SECURITE

Validation des acquis

(Agrément Préfecture Alpes Maritimes INSEIT n°0027-2016 bis)

Attestation de fin de stage
(Le premier recyclage entraîne la délivrance du diplôme S.S.I.A.P.2 par équivalence)

Effectif prévu : De 6 à 12

Durée de la formation :

14 heures (Deux journées)

Délai d'accès : Une semaine avant le début de la formation

HORAIRES : Du lundi au vendredi
9h00-12h30 / 13h30-17h00

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Responsable pédagogique :

Stephan ERATOSTÈNE

Personnes à contacter :

Caroline LAMBERT- Marion SCOMPIGLI

Tarif sur demande.

Lieu de formation

Espace Nikaïa
11, Avenue du Docteur Victor Robini
06200 NICE

Tél. : 04 97 18 11 33

www.inseit.com

inseit.formation@wanadoo.fr



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : actions de formation